

Outremont le 17 février 2020

Aux membres du Conseil d'arrondissement d'Outremont
543 Chemin de la Côte-Ste-Catherine
Outremont, QC
H2V 4R2

Objet : Consultation publique sur la politique de stationnement et de circulation de l'arrondissement d'Outremont

M. le Maire,
Mesdames les conseillères et monsieur le conseiller,

Nous représentons la SDC Laurier ouest Outremont et la présente constitue notre position à l'égard de la nouvelle politique de stationnement adoptée par le Conseil d'arrondissement d'Outremont.

Par cette nouvelle politique sur le stationnement, l'arrondissement Outremont impose à tous les citoyens d'Outremont qui veulent stationner leur voiture dans l'espace public d'Outremont d'acheter une vignette annuelle. La nouvelle politique prévoit aussi que les personnes résidant à l'extérieur d'Outremont pourront se procurer une vignette mais à un coût de 100\$ par mois.

Toutes les personnes ne possédant pas de vignette pourront stationner dans l'espace public d'Outremont mais pour une période maximale de 2 heures.

Dorénavant, toutes les personnes possédant une vignette d'Outremont peuvent stationner partout dans l'arrondissement puisque ce sont des vignettes universelles.

Cette réglementation nous cause plusieurs problèmes:

1. La raison pour laquelle le système de vignettes a été conçu et adopté par les arrondissements est qu'il permettait à des citoyens qui habitent dans des zones densément peuplées de disposer quand même d'espaces de stationnement peu éloignés de chez eux. On comprend qu'autrement ils devraient à leur retour à la maison chercher pendant longtemps dans les rues avoisinantes des places disponibles.

Or la nouvelle réglementation change complètement toute la philosophie et l'objectif du système de vignettes en le remplaçant par un système de vignettes universelles. Il n'y a plus d'espaces réservés puisque tous les résidents d'Outremont possédant une vignette peuvent stationner n'importe où dans l'arrondissement pour un temps illimité.

2. La nouvelle politique va avoir comme conséquence que toutes les rues avoisinantes des rues commerciales pourront être occupées par des résidents d'Outremont où d'ailleurs possédant vignettes et qui occuperont l'espace au-delà de la limite de 2 heures. Cela aura pour effet d'enlever des places pour les clients venant de l'extérieur et affectera les commerces.
3. Suite aux travaux d'infrastructures nous avons perdu plusieurs places de stationnement sur Laurier et les rues transversales.
Nos clients viennent de partout dans l'île de Montréal, des municipalités avoisinantes sans compter les touristes. Laurier ouest est une artère et nous avons l'image d'une avenue commerciale de destination.
Il est important pour nous de continuer d'accueillir une clientèle qui n'est pas seulement locale. Notre avenir en dépend, d'ailleurs la situation des rues commerciales à Montréal est déjà assez difficile.
Nous avons besoin d'encouragements et des facilités de stationnement pour accueillir ces clients qui viennent de loin.
4. La nouvelle politique véhicule le message que les personnes venant de l'extérieur ne sont pas les bienvenues puisqu'elles ne peuvent stationner plus de 2 heures. C'est un message contraire à nos valeurs et loin de l'esprit d'ouverture qu'on souhaiterait voir dans notre quartier.
Pour nous commerçants, nous ne voulons pas que les clients perçoivent qu'ils ne sont pas les bienvenus et que la gestion du stationnement est fort compliquée à Outremont
5. En ce qui concerne les employés : avant la nouvelle réglementation, certains choisissaient d'aller stationner dans des endroits peu fréquentés sans avoir à payer et sans la limite de 2 heures. Cela n'est plus possible parce que l'arrondissement monnaye tous les espaces publics et que le prix de la vignette pour des travailleurs extérieurs est élevé.
La réduction des tarifs pour ces travailleurs ne réglerait pas le problème. Parce qu'alors ces employés pourraient se joindre à la cohorte des résidents à vignettes et se stationner dans les rues proches des rues commerciales et y rester toute la journée privant ainsi des clients éventuels de places de stationnement.
La solution ne réside donc pas dans la réduction des tarifs parce qu'alors ces employés n'auraient plus à se stationner dans des endroits peu fréquentés.

6. Nous aurions aimé être consultés avant l'adoption et la mise en vigueur de cette politique ; nous aurions alors pu faire nos commentaires. À ce stade, nous recommandons de former un comité avec l'Arrondissement afin de trouver des solutions favorables pour accueillir notre clientèle.

Pour toutes ces raisons, parce que nous croyons, qu'à court et moyen terme, cette politique nuira aux activités économiques sur notre avenue commerciale et qu'elle cause des problèmes dans sa conception, nous y sommes défavorables.

La vie économique d'un arrondissement est un aspect important de sa vitalité.

SDC Laurier ouest Outremont
Par Émile Kutlu, président

A handwritten signature in cursive script, reading "Émile Kutlu". The signature is written in black ink on a white background.